

Les centres de calcul : vers une politique libérale ? Interview de M. Chatenet, Directeur de l'Union pour la recherche et l'expansion de la gestion et de l'économie rurale (UREGER)

Chatenet M.

Agriculture et informatique

Paris : CIHEAM

Options Méditerranéennes; n. 1

1970

pages 36-40

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010305>

To cite this article / Pour citer cet article

Chatenet M. **Les centres de calcul : vers une politique libérale ? Interview de M. Chatenet, Directeur de l'Union pour la recherche et l'expansion de la gestion et de l'économie rurale (UREGER).** *Agriculture et informatique*. Paris : CIHEAM, 1970. p. 36-40 (Options Méditerranéennes; n. 1)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

LES CENTRES DE CALCUL : VERS UNE POLITIQUE LIBÉRALE?

INTERVIEW DE M. CHATENET,
DIRECTEUR DE L'UNION POUR
LA RECHERCHE ET L'EXPANSION
DE LA GESTION ET DE L'ECONO-
MIE RURALE (U.R.E.G.E.R.)

par Henri ROUILLE D'ORFEUIL

M. Châtenet a bien voulu répondre à nos questions relatives à l'U.R.E.G.E.R. dont il est le Directeur et à sa conception de l'informatique dans la gestion des exploitations agricoles françaises, principalement en ce qui concerne l'implantation des centres de calcul.

Disons rapidement pour situer le débat, que derrière l'ordinateur I.B.M. 1130 et l'équipe qui le dirige à Châlons-sur-Marne, il y a les centres de gestion de 25 départements (principalement Picardie, Nord, Est, Sud-Ouest). Il s'agit donc d'un centre de calcul qui s'est déjà fait une assise importante et qui manifeste une bonne santé financière. Ce sont les raisons de cette réussite et l'enseignement que l'on peut en tirer pour l'élaboration d'un plan d'ensemble, que nous avons demandé à M. Châtenet.

I. — U.R.E.G.E.R.

Question : Comment pourrait-on définir, situer l'U.R.E.G.E.R. ?

Réponse : Je pense que pour bien comprendre ce qu'est aujourd'hui l'U.R.E.G.E.R., il faut faire un peu d'histoire, et tout d'abord, si vous voulez bien, dire quelques mots de l'évolution de la gestion autour des années 60. C'est l'époque où les méthodes de gestion globale mises au point par MM. Moreau et Chombart de Lauwe règnent sur l'économie rurale française. Il s'agit à partir d'une comptabilité très simplifiée et du calcul de quelques critères techniques de faire de l'« Analyse de Groupe », c'est-à-dire de regrouper en catégories plus ou moins homogènes les exploitations pour les comparer entre elles et principalement aux meilleures du groupe qui servent alors de modèle. Cette méthode s'apparente beaucoup plus à la vulgarisation qu'à la gestion et si elle présente des avantages psychologiques importants, son intérêt scientifique est assez réduit pour les raisons suivantes :

— d'une part parce que tous ceux qui se singularisent (en bien ou en mal) sont hors du groupe. ;

— d'autre part parce que la définition d'une catégorie homogène est difficile voire impossible quand il s'agit d'exploitations dont on sait la complexité. Ces inconvénients ont fait que l'on s'est posé la question suivante : au lieu de comparer des exploitations entre elles, ne pourrait-on pas comparer des activités, des productions à l'intérieur d'une exploitation de façon à rechercher le système d'exploitation optimum ? A partir de cette question, 3 écoles ont vu le jour, c'était vers 1960.

● *La méthode des prix de revient* : on affecte toutes les charges (directes, indirectes, de structure) par activité avec, bien sûr, une pondération pour les charges indirectes et les charges de structure, cela permettant de calculer le prix de revient de chaque activité. On peut alors faire toutes les comparaisons voulues.

● *La méthode « Launay »* où on ne va affecter que les charges directes et les charges indirectes (ou d'équipement). Il est inutile de répartir les charges de structure (téléphone, électricité...).

● *La méthode des marges brutes* où on n'affecte plus que les charges proportionnelles au volume de la production, laissant hors affectation les charges d'équipement (tracteurs, ouvriers permanents...). On a ainsi défini la marge brute égale à la différence entre le produit de la spéculation et les charges proportionnelles.

C'est grâce à l'originalité et l'efficacité de la méthode des marges brutes que tout a commencé.

Q. : Quelle a été dès cette époque l'importance pratique de la méthode des marges brutes ?

R. : Bien sûr au début, il ne s'agissait que de recherche, mais nous avons vu l'intérêt de la méthode et le centre

de gestion de la Marne a fait éditer des documents « Fiches d'exploitation ». Pour partager les frais d'imprimerie, on a voulu mettre d'autres départements dans le coup. Si bien qu'en 1962, 15 départements utilisaient la méthode des marges brutes.

Il faut signaler, car c'est peut-être le plus important, que ces 15 centres de gestion se réunissaient souvent pour poursuivre la recherche *et qu'un véritable travail d'équipe préparait ce qui allait devenir l'U.R.E.G.E.R.*

Q. : Cela n'explique toujours pas l'ordinateur ?

R. : Si, nous y arrivons. En 1963, la question de l'ordinateur s'est posée. En effet, il y avait de plus en plus de calculs faits par des secrétaires qui le plus souvent comprenaient mal la méthode et qui en tout cas n'avaient aucune base économique et agronomique, si bien qu'il y avait beaucoup d'erreurs dans les résultats. Nous avons à cette époque été contactés par I.B.M., par hasard. Nous avons alors conclu un accord de service bureau. En juillet 1964, nous avons mis au point un programme permettant de traiter sur ordinateur l'établissement des fiches d'exploitation.

Dès 1964, il y eut 4 départements intéressés et déjà 10 départements en 1965.

Q. : N'y avait-il pas un volume justifiant la location d'un ordinateur ?

R. : Oui, on s'est posé la question en 1966. Nous avons fait traiter à I.B.M. un volume important qui justifiait la location. Pourtant, le centre de gestion de Châlons-sur-Marne, prudent, n'a pas voulu prendre seul la décision. C'est alors que 8 centres de gestion ont formé en avril 1967 l'Union pour la Recherche et l'Expansion de la Gestion et de l'Economie Rurale (U.R.E.G.E.R.), Union qui prenait la forme juridique d'une Association 1901. Signalons que les 8 départements étaient : l'Aisne, les Ardennes, l'Aveyron, la Drôme, la Marne, l'Oise, la Somme et les Vosges.

Q. : Quel matériel avez-vous choisi ?

R. : En 1966 apparaissait un petit ordinateur scientifique : I.B.M. 1130 apte à réaliser les travaux demandés à un centre de gestion. Le 1130 a une petite mémoire centrale (8 000 positions), mais un disque périphérique qui peut contenir 500 000 positions lui est adaptable : c'est lui que nous avons choisi.

Q. : Pouvez-vous nous dire les principales caractéristiques qui définissent l'U.R.E.G.E.R. ?

R. : Disons d'abord que c'est l'aboutissement d'un travail d'équipe, travail d'équipe qui explique aussi la réussite actuelle. L'objet de l'association tel qu'il apparaît d'ailleurs dans les statuts est de former une association de recherche pour améliorer les méthodes de gestion. Pour ce faire, on loue en commun du matériel mais on est en même temps un centre de documentation pour les associations adhérentes.

Il est bon sans doute de préciser que l'informatique n'est pas tout, on peut très bien se poser d'autres problèmes.

Pour ce qui est de l'administration, on peut dire la chose suivante : une assemblée générale composée des délégués des différentes associations adhérentes, nomme par vote 9 administrateurs. Le Conseil d'Administration a un bureau de 4 membres. Chaque association adhérente (elles doivent aussi être à but non lucratif) a droit à 1 voix par cinquantaine d'adhérents.

Il est clair qu'il ne s'agit pas d'une fédération de centres de gestion mais plutôt d'une sorte de bureau d'études commun.

Q. : Comment s'organise le financement ?

R. : D'abord autour d'un principe : l'organisme doit tenir debout financièrement.

Concrètement voilà le système : chaque année, chaque centre fait son projet de travaux, cela correspond en général à ce qu'il est sûr de faire. Le montant de ces travaux prévisionnels sera le montant de sa cotisation qu'il versera par 1/6^e tous les 2 mois, quelle que soit la répartition de ses travaux dans l'année. Ceci évidemment pour permettre une trésorerie régulière au centre de calcul. A la fin de l'année, on vérifie le volume des travaux ; s'il est supérieur aux prévisions, le centre de gestion intéressé paie la différence. S'il est inférieur, le centre de calcul ne rembourse la différence que jusqu'à concurrence du dixième de la cotisation.

Q. : Pouvez-vous nous donner quelques chiffres qui indiquent l'évolution, l'essor de l'U.R.E.G.E.R. depuis sa création ?

R. : Oui, si vous voulez. (Nous avons regroupé les chiffres dans le tableau suivant).

	1967	1968	1969	1970 Prévisions
Nombre de départements	8	15	25	25
Budget annuel de l'U.R.E.- G.E.R.	240 000 F	370 000 F	540 000 F	680 000 F
Nombre de fiches d'exploita- tion	3 000	3 200	4 200	5 600
Nombre de comptabilités	225	460	850	1 050

Q. : Pouvez-vous nous donner quelques détails sur les différents travaux que vous effectuez ?

R. : Oui, nous faisons trois types de travaux de gestion proprement dit et un certain nombre de travaux à la demande. Les trois catégories de travaux sont l'établissement d'une fiche d'exploitation, d'une comptabilité et l'analyse de groupe.

Q. : Attaquons par l'établissement de la fiche d'exploitation, si vous le voulez bien ?

Plusieurs documents composent la fiche d'exploitation. Il s'agit des résultats de la campagne écoulée qui comprennent :

- un compte d'entreprise ;
 - un bilan ;
 - un recensement des produits (cultures) ;
 - un recensement des charges proportionnelles (cultures) ;
 - l'établissement des marges brutes (cultures) ;
 - productions de la S.F.P. (élevage) ;
 - productions hors surface ;
 - charges proportionnelles pour les animaux (liées à la S.F.P. et hors surface) ;
 - marge brute des animaux (liée à la S.F.P. et hors surface) ;
 - récapitulation des produits, charges proportionnelles et marges brutes ;
 - charges de structure ;
 - un groupe de critères techniques.
- Les résultats sont donnés à l'agriculteur avec des commentaires.

Q. : Quelle différence y a-t-il entre la fiche d'exploitation et la comptabilité ?

R. : La comptabilité étudie les flux financiers. Elle donne donc des résultats comptables et permet de prévoir la trésorerie. De plus, elle permet de trouver les erreurs, les doubles paiements, etc... Bien sûr, elle n'offre d'intérêt que lorsque l'exploitation a déjà une taille financière importante.

La comptabilité est établie en partie double et se compose des éléments suivants :

- un bilan d'ouverture ;
- les journaux où sont notés tous les mouvements financiers ; on y note en plus la T.V.A. ;
- un grand livre (ou liste des comptes généraux) ;
- une balance qui donne les résultats comptables ;
- un récapitulatif pour la T.V.A.

Il est joint un tableau des immobilisations avec calculs automatiques des amortissements ainsi qu'un tableau des approvisionnements et des produits qui permet de passer de la comptabilité à la fiche d'exploitation.

En effet, ce qui intéresse la comptabilité, ce sont les achats de l'année et ce qui intéresse la fiche de gestion, c'est la consommation de produits.

Q. : Vous dites que vous faites de l'analyse de groupe, pourtant, au début de l'entretien, vous critiquiez cette méthode ?

R. : Oui, nous l'avons maintenue car elle a un effet psychologique important et bénéfique, mais il est vrai que scientifiquement elle apporte assez peu.

Q. : Peut-on savoir quels autres genres de travaux vous avez réalisés sur machine ?

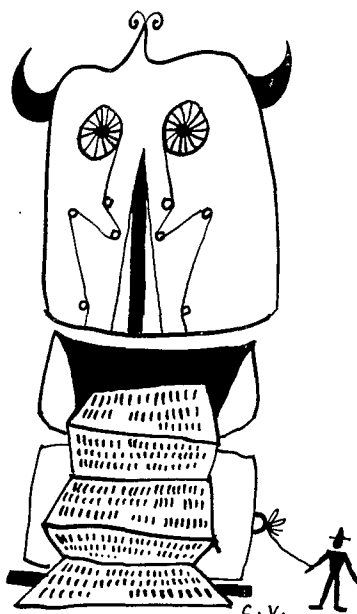
R. : Il y a d'abord les études en programmation linéaire de tous genres. Nous sommes limités à des programmes de 700 colonnes et de 1 000 contraintes, ce qui autorise presque tous les programmes, en tout cas tous ceux que l'on peut écrire à partir des préoccupations d'un agriculteur. Nous traitons à peu près 50 matrices par an, ce qui représente environ 350 heures d'ordinateur. Pour vous donner des chiffres moyens, disons que pour une matrice 150×100 , il faut à peu près 2 h par solution, c'est-à-dire une moyenne de 7 h par programme. Le tarif étant de 100 F par heure, le programme revient en moyenne à 700 F.

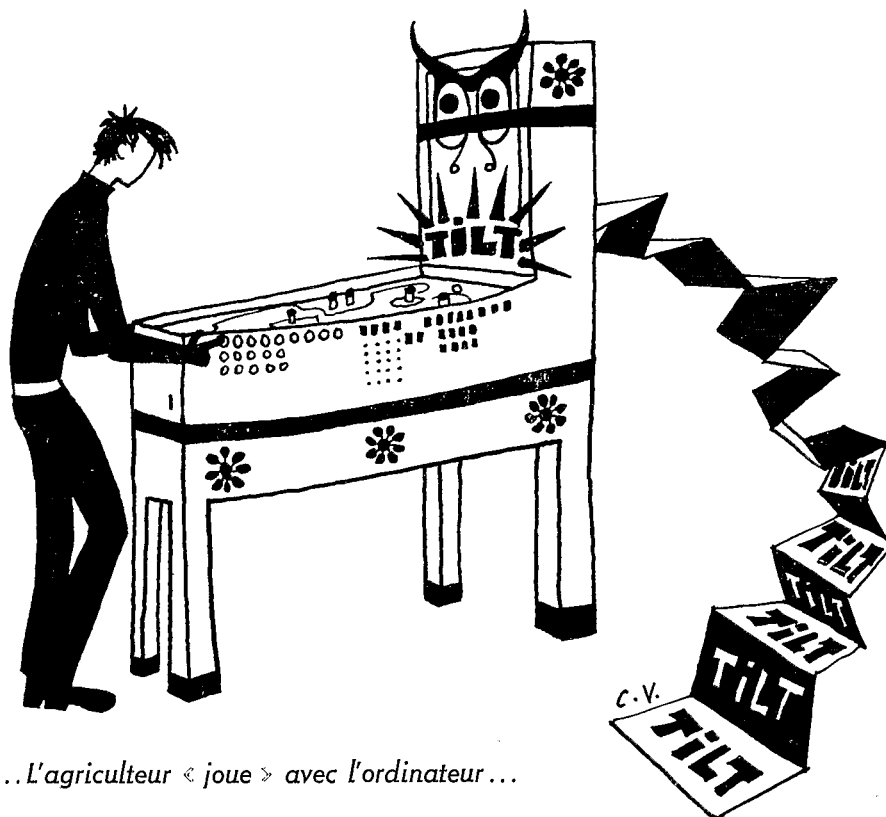
Q. : Y aurait-il intérêt à avoir pour les programmes linéaires un plus gros ordinateur ?

R. : C'est un problème où les opinions divergent. Pour ma part, je suis tout à fait pour un petit ordinateur. D'abord, bien sûr, parce qu'économiquement, on doit être proche de la saturation et pour nous c'est déjà le cas avec un I.B.M. 1130 ; mais indépendamment de cela, je pense que, pour nous qui ne sommes ni Commissariat au Plan, ni laboratoire de recherche, il est peu important de ne pouvoir aborder certaines études inter-régionales. Ce qui nous importe, ce n'est pas de faire des programmes fort élégants qui balayent tous les choix possibles, mais de répondre à des questions précises que se pose l'agriculteur. Or que se passe-t-il avec un très gros ordinateur ? Vous étudierez le problème dans son entier en faisant toutes sortes d'hypothèses et vous obtiendrez, disons, 40 solutions dont 10 peut-être seront intéressantes. Avec notre petit ordinateur, nous n'avons pas ce déchet des 3/4, nous arrivons directement ou presque aux 10 solutions. En effet, lorsque le programme passe, l'agriculteur est là, nous obtenons d'abord une solution que l'on étudie avec l'agriculteur. On repasse une autre série d'hypothèses, on modifie quelques éléments, on a alors une deuxième solution, et l'on continue jusqu'à satisfaction. C'est un peu empirique, on rectifie le « tir » à chaque fois. En fait nous faisons de la simulation. L'agriculteur « joue » avec l'ordinateur.

Q. : Que faut-il pour que ce type de « manœuvre » soit accessible à des agriculteurs ?

R. : Et bien figurez-vous qu'il est presque aussi facile d'introduire dans





...L'agriculteur « joue » avec l'ordinateur...

une ferme la programmation linéaire qu'une fiche de gestion. Le raisonnement par contrainte pour la recherche d'un optimum est proche du raisonnement de l'agriculteur.

Q. : Quel genre de travaux réalisez-vous en programmation linéaire ?

R. : Le plus souvent nous répondons à des questions précises qui nous sont posées au niveau de l'exploitation. Pour vulgariser une méthode, il faut des problèmes et des résultats simples qui répondent à un besoin de l'agriculteur, sans compter que le risque d'erreur croît rapidement avec la complexité du programme. Je parle ici non seulement des erreurs d'écritures mais surtout des erreurs ou du moins des imprécisions importantes dans les données introduites. Il s'agit d'agriculture, pas d'une science exacte.

Q. : Vous signaliez tout à l'heure que l'IBM 1130 est un ordinateur scientifique, cela doit vous permettre d'aborder d'autres problèmes, je pense aux statistiques ?

R. : Oui, dans le domaine de la statistique, nous avons d'intéressantes possibilités. Depuis le calcul d'une moyenne jusqu'à des analyses factorielles, en passant par des études de régression polynomiales ou multiples ou des études de lois de distribution. Nous avons fait de nombreuses études, soit à partir de cartes perforées que nous avons en stock, soit à partir d'enquêtes. Nous avons aussi un programme d'établissement de graphiques point par point et de détermination des fonctions.

Q. : Pourriez-vous nous citer quelques exemples de travaux statistiques ?

R. : Ils sont très variés. Je peux vous en donner quelques uns. L'étude d'une enquête technico-économique sur la culture de la betterave à partir de 5 000 parcelles pour déterminer le meilleur processus de production.

Une analyse des facteurs influençant la production de lait. Une enquête dans la Seine-et-Marne au mois de juin portant sur les assolements, la main-d'œuvre et les animaux, qui a obtenu 80 % de réponses et qui permet de déterminer les productions à venir (jusqu'en décembre) avec une précision de 97 %. Une étude sur les facteurs qui influencent l'importance du budget d'une commune.

Une étude dans la Drôme à partir d'une enquête exhaustive des 18 000 exploitations, portant sur les personnes actives et le système de production. Cela a permis de savoir très précisément où l'on est et vers quoi on évolue. Il n'y a ici qu'une projection du présent.

Comme vous pouvez le constater c'est très varié et ce le sera encore plus si j'ajoute quelques études que nous faisons à la demande : établissement d'un programme pour rationaliser la paie du lait, ou d'un programme qui permette d'enregistrer l'engraissement des animaux ou encore le calcul du débit d'un tuyau pour le Génie Rural.

Il faut signaler aussi que nous stockons toutes ces références qui sont réutilisées au niveau national.

Q. : Nous venons de faire un tour d'horizon des différents travaux que vous réalisez, je pense qu'il serait

intéressant de parler du personnel et de la formation de ce personnel ?

R. : Le centre compte 8 personnes : un directeur, un analyste, un programmeur, deux opérateurs (il y en a un qui travaille de nuit), une secrétaire, une perforatrice et une vérificatrice. Disons, pour donner une idée du travail, que l'ordinateur tourne de 200 à 400 heures par mois avec des mois chargés en été. La formation de ce personnel n'offre pas beaucoup d'originalité. Par contre, il est organisé chaque trimestre une session de 3 jours pour les conseillers de gestion et les comptables des centres de gestion départementaux.

Q. : Qu'y a-t-il de changé pour les conseillers agricoles ?

R. : Rien n'est changé sinon qu'il y a besoin de beaucoup plus de rigueur dans l'enregistrement des données. En effet, le conseiller de gestion est déchargé du calcul, il n'est plus maître des résultats et ces résultats ne valent que si l'enregistrement des données est de bonne qualité.

II. — L'ORGANISATION DES CENTRES DE CALCUL DE GESTION AGRICOLE

Q. : Je pense que maintenant nous sommes « familiarisés » avec les aspects les plus importants de l'U.R.E.-G.E.R. Nous pourrions élargir un peu le débat et vous demander, à partir de votre expérience, quelques idées quant à la mise en place des centres de calcul de gestion agricole en France.

Je voudrais d'abord vous demander quels devraient être selon vous les principes généraux d'une telle politique ?

R. : Disons d'abord qu'il doit y avoir efficacité, je pense même que c'est prioritaire par rapport à la rentabilité, mais le plus souvent cela va ensemble, c'est-à-dire que les gens à qui l'on donne les résultats doivent être satisfaits. Autrement dit, les organisations, les études entreprises, la manière dont elles sont menées etc... doivent répondre à des besoins exprimés par les agriculteurs.

Dans la même optique il faut bien avoir en tête ceci : s'il y a des choix à faire, il ne nous faut jamais oublier les problèmes d'hommes.

Il est important de ne pas mettre sur pied des organisations qui ne pourraient marcher qu'en appliquant un savant système de contrainte, ceci pour deux raisons : la première, c'est que nous avons à être au service de nos adhérents et pas le contraire ; la deuxième, c'est que nous n'avons pas les moyens de contraindre, personne ne peut obliger un agriculteur à choisir tel centre plutôt que tel autre, même s'il y a toutes les raisons logiques pour qu'il ne le choisisse pas.

On pourrait ajouter à cela deux prin-

cipes d'ordre technique ou économique. D'abord, l'ordinateur doit être saturé pour des raisons économiques évidentes. Ensuite, il doit y avoir une équipe dans chaque centre suffisamment importante pour qu'elle ne puisse pas être arrêtée par la maladie ou le départ de quelqu'un. Il faut toujours éviter de rendre une personne indispensable. D'autre part, une bonne équipe peut regrouper un ou deux spécialistes scientifiques par exemple qui peuvent poursuivre quelques recherches dans le domaine de la gestion programmée, mais il y a un équilibre à trouver car il ne faut pas tomber dans la trop grosse équipe paralysée par sa lourdeur administrative.

Q. : Répondant à ces principes, on peut imaginer plusieurs solutions, le travail à façon par exemple.

R. : Oui, mais je crois qu'il faut rejeter d'emblée le travail à façon et pour le moment le « téléprocessing ». Le travail à façon c'est-à-dire en location à l'heure d'un ordinateur chez I.B.M., ne peut être une solution définitive. Nous sommes d'ailleurs bien placés pour le dire car nous l'avons pratiqué pendant deux ans.

Certes, cela peut aider à démarrer, jusqu'à ce que l'on ait une clientèle qui permette de rentabiliser un petit ordinateur, mais, d'abord cette méthode est plus coûteuse, ensuite, il faut des déplacements incessants du personnel et des cartes perforées. Enfin, il se pose parfois des problèmes de priorité, d'attente.

Nous avions pensé également à mettre des consoles branchées à un seul ordinateur, mais pour l'instant il est trop coûteux d'installer des terminaux dans les Pyrénées-Atlantiques ou dans la Somme. Nous avons donc dû éliminer cette solution.

Q. : Il semble donc, puisque l'on élimine ces deux possibilités, que les centres de calcul doivent être en possession d'un ordinateur. Si l'on respecte la contrainte de saturation, cela ne risquerait-il pas de délimiter des zones de travail trop importantes ?

R. : Ce n'est pas un risque gênant, au contraire. J'y reviendrai, mais avant je voudrais éliminer une autre solution qui pourtant pourrait être intéressante. C'est l'expérience de Charente-Maritime qui est partie de la constatation suivante : pour l'achat d'un sac d'engrais par exemple, il était perforé trois cartes : une pour la caisse de crédit, une pour la coopérative et une troisième pour le centre de gestion. Il est logique de se demander si l'on ne pourrait pas n'en perforer qu'une et par conséquent regrouper les trois stocks et, bien sûr, centraliser tous les calculs sur un seul ordinateur. En théorie c'est tout à fait rationnel ; pourtant, en ce qui me concerne, je pense que cette solution n'est pas réaliste pour plusieurs raisons. D'abord, il faut que tous les mouvements financiers passent par la même caisse de crédit et tous les mouvements de produits passent

par une seule coopérative, ce qui est rarement le cas. On a beau dire que les données sont confidentielles (ce qui n'est qu'imparfaitement vrai), l'agriculteur aura toujours peur que sa coopérative apprenne qu'il a vendu une partie de sa récolte à un marchand. Il y aura donc des freins de la part de l'agriculteur (ou des chiffres falsifiés). D'autre part, les orientations, les calculs, les problèmes ne sont pas les mêmes et l'on risque de voir l'un ou l'autre des organismes être délaissés. De toute façon, on risque d'aboutir à une multiplication du personnel et à une grande lourdeur administrative.

Il ne doit pas y avoir un seul critère de gestion : la rentabilisation de l'ordinateur, car le coût de l'équipe est beaucoup plus important que le coût de l'ordinateur qui ne représente que 28 % du budget.

Il est donc également sinon plus coûteux d'avoir une équipe dispersée dans trois directions différentes, qui, par le fait même, risque de ne pas être efficace. Cela revient plus cher que de ne pas saturer tout à fait l'ordinateur. En fait, il faut avoir en tête ces deux critères : un ordinateur saturé et une équipe efficace.

Il me paraît bon aussi de rappeler qu'il faut laisser la concurrence jouer, car elle est source de progrès. L'affectation d'une zone et de tâches précises à un centre de calcul de manière autoritaire risque à coup sûr d'empêcher une saine évolution.

Q. : Nous nous acheminons maintenant vers la détermination de l'importance souhaitable de la zone d'influence d'un centre de calcul puisque vous venez d'éliminer la possibilité de regrouper pour un ordinateur et une équipe plusieurs tâches qui déborderaient les problèmes de gestion. Quel est selon vous l'optimum de taille pour un centre de calcul et conséquemment quel nombre de centres de calcul vous semble souhaitable en France ?

R. : Je voudrais tout d'abord faire une remarque d'ordre méthodologique. Je pense qu'il faut laisser les choses évoluer d'elles-mêmes.

Q. : Même au risque d'aboutir à une situation tout à fait anarchique ?

R. : Même à ce risque car c'est la seule manière de répondre aux besoins réels des exploitants. D'ailleurs si cette anarchie s'avérait coûteuse, elle ne résisterait pas à la concurrence.

Ceci dit, je vais répondre à votre question sur le nombre de centres de calcul.

J'en pense que, pour l'ensemble de la France, il est raisonnable de tabler sur un budget de 4 millions de francs pour la gestion programmée des exploitations agricoles. D'autre part, je pense qu'un centre devrait avoir un budget d'un million par an ce qui permettrait d'avoir déjà un bon ordinateur et une équipe

complète sans être pléthorique. Nous pensons avoir cette année à l'U.R.E.G.-E.R. un budget d'environ 700 000 F, il faut maintenant viser 1 million pour pouvoir notamment embaucher un scientifique ou pallier certaines faiblesses dans notre équipe. Je pense donc qu'il ne faudrait pas dépasser 4 centres importants pour toute la France.

Q. : Vous pensez donc que 4 centres de calcul en France seraient un maximum ; soit, admettons, mais une question me vient à l'esprit en voyant la carte d'influence de l'U.R.E.G.-E.R. qui montre une grande dispersion (Drôme, Aveyron, Pyrénées Atlantiques, Somme, etc...). Ne croyez-vous pas qu'il serait bon de distribuer les départements, de les regrouper en quatre grandes zones autour de quatre grands centres de calcul.

R. : Je vous ai déjà dit ce que je pensais de l'« anarchie », de la concurrence, des plans contraignant... Pour le travail que nous faisons, la distance n'est pas un problème important, la poste marche très bien et le coût du transport des données ou des résultats est très faible par rapport au coût du traitement. Un paquet nous arrive plus vite des Pyrénées que des départements les plus proches du Nord. Le délai n'excède jamais 48 heures. Vous voyez, la distance n'est pas gênante.

D'ailleurs nous nous sommes posés cette question il y a quelque temps : « Ne devons nous pas créer même un centre autonome dans le Sud-Ouest ? » Nous y avons renoncé parce que notre volume d'affaires pour le Sud-Ouest n'est que de 200 000 F, ce qui est tout à fait insuffisant pour les raisons que je viens de vous exposer.

Je pense pour répondre plus précisément à votre question que ce qui importe c'est de répondre aux besoins des centres de gestion qui doivent exprimer ceux des agriculteurs, et que si les agriculteurs du Pas-de-Calais s'adressent à un centre implanté sur la Côte d'Azur c'est qu'ils ont leurs raisons. D'ailleurs, personne ne pourrait les en empêcher à moins qu'on refuse toute concurrence ce qui risquerait de compromettre tout progrès dans notre secteur.

Q. : Au fond le plan d'ensemble que vous proposez repose sur 3 idées fondamentales : le service rendu, l'efficacité, l'équilibre financier ?

R. : Très exactement, c'est plus vers le respect de ces 3 idées que vers une prévision minutieuse qu'il faut aller. D'ailleurs il n'y a pas de coupure entre l'U.R.E.G.-E.R. et une politique d'ensemble. Ce sont les mêmes principes qui prévalent. Le succès de l'U.R.E.G.-E.R. n'a pas d'autres raisons que l'efficacité et la réponse aux besoins des agriculteurs et des centres de gestion. Et ceci dans un équilibre financier qui permet de ne pas craindre les investissements nécessaires à l'expansion.

Photo IBM

